

3 corrections importantes à prendre en compte

Session Institutionnelle de Lancement de la
rénovation du BTSA Aquaculture

Paris, Le 16 et 17 septembre 2013

A corriger

- 1. Dans la NS relative à l'évaluation du BTSA Aquaculture, **pour le CCF1 de l'épreuve E5**, p 12, la capacité C6.2 « *Assurer la croissance et le développement des espèces élevées* » doit être supprimée ainsi que la phrase relative au TP de Biologie Ecologie « *Cette partie peut intégrer la dissection d'un organisme aquatique* » qui était en lien avec cette capacité C6.2. Par voie de conséquence, ce CCF1 ne s'appuie dès lors plus que sur le module professionnel M51.
- 2. Dans le référentiel de certification (dans l'arrêté), dans le tableau récapitulatif des épreuves p18, les modules professionnels renvoyant à l'épreuve E6, ne sont pas le **M52**, M54, M55 et M56 mais le **M53**, M54, M55 et M56.
- 3. Parmi les 4 fiches de compétences présentes sur Chlorofil, la première, qui ne porte pas de titre, renvoie au champ de compétence « **Conduite des processus de productions dans différents milieux** »